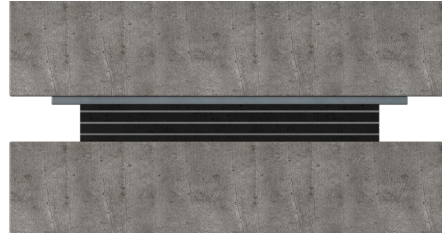




APPUIS PONCTUELS



APPUI NON FRETTE GLISSANT



APPUI FRETTE GLISSANT

CONDITIONNEMENT

Les appuis glissants (appui et plaque de glissement) sont assemblés et protégés par des adhésifs.

Les adhésifs de protection évitent les dépôts de laitance et de poussière sur la plaque de glissement.

Les deux parties, appui et plaque, sont livrées centrées.

Les adhésifs ne doivent pas être enlevés, découpés ou déchirés au moment de la pose des appuis.

Les appuis doivent être posés tels qu'ils sont livrés.

Lors des mouvements de la structure, la rupture des adhésifs permet les mouvements.

PRÉPARATION DU SUPPORT

La surface qui supporte l'appui doit être parfaitement plane, horizontale et sans aspérité.

Le couronnement de mur ou la surface du corbeau doivent donc éventuellement être mis à niveau par une couche de mortier de quelques centimètres d'épaisseur.

Cette couche rapportée doit être durcie avant la pose des appuis.

Les faces en béton recevant l'appui doivent être parallèles.

Il est recommandé de chanfreiner l'arête supérieure du corbeau.

Les appuis peuvent être posés directement sur la surface du support.

Les appuis peuvent être posés sur support béton ou métallique.

Les appuis doivent être en contact uniforme avec le support.

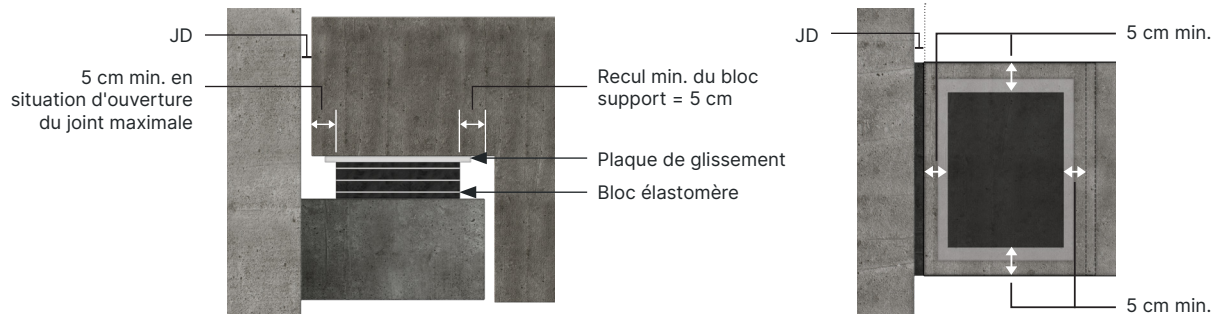
COFFRAGE

Dans le cas où l'élément porté est coulé en place, il convient d'entourer les appuis par du polystyrène ou tout autre matériau de remplissage.

Ce matériau de remplissage doit être enlevé après bétonnage de l'élément porté.

POSE DES APPUIS

Il est conseillé de monter les appuis à glissement bloc support en élastomère vers le bas et plaque de glissement vers le haut, de manière à éviter, d'une part, le déplacement de la charge sur la structure porteuse et, d'autre part, les dépôts de laitance et de salissures sur la plaque de glissement. Le bloc support en élastomère doit être posé en retrait de chacune des faces de 5 cm.



FIXATION DES APPUIS



Les appuis peuvent être fixés au support par collage au moyen de la colle PUR 125 ou MS INSTANT (prise initiale rapide).

Lorsque la pression de l'appui sur le support est inférieure à 30 kg/cm², il est possible d'éviter le risque de cheminement de cet appui, par collage, brochage, butées mécaniques (taquets anti-cheminement) ou engravure dans le support.

POSE DE LA STRUCTURE

La pose de la structure sur les appuis doit être conforme aux plans d'exécution.

La structure portée par les appuis peut être coulée en place ou préfabriquée.



TRAITEMENT COUPE-FEU

La protection des appuis contre le feu peut être réalisée au moyen de cordons coupe-feu ou de plaques coupe-feu de type laine de roche.

Pour cela, se référer au Procès Verbal de classement du produit coupe-feu.



La solution retenue doit être validée par le BET et le Bureau de Contrôle.